



LE SERMAGEOIS

n° 114



Bulletin d'informations municipales
Octobre 2017

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- Parc Naturel Régional du Morvan
- A Notre Dame de la Salette
- Vie communale
- Info jeunesse
- Fleurissement
- Sermages en Fête
- Recettes
- Agenda
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages **A votre service !**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants :

Jardinage : -sans matériel : 14€/heure

-avec matériel : 18€/heure

-avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure

Informations et inscriptions en mairie.

Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)



Du Lundi au Vendredi : 13h30/17h30

Le Samedi 8h/12h et 13h30/17h30

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

remorque/utilitaire : 5€, fourgon : 9€, camion 13€.

Sac bio en vente : 2.50€ les 26 sacs de 20L, au site administratif route des réservoirs à St Honoré les Bains.

Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

de 17h30 à 18h30

dans les locaux

de l'ancienne école



RésoGardes
3237

Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, faites le 3237, puis tapez à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Chères Sermageoises, chers Sermageois,

Nous nous réjouissons d'avoir consacré la page de couverture à la photo de Luciano !

Un nouveau bébé, c'est comme un nouveau commencement : espoir, étonnement et rêves de toutes possibilités. Félicitations aux parents pour ce petit garçon qui vient de naître !

Dans le compte rendu du conseil municipal du 22 septembre, vous pourrez lire que le licenciement de Madame Ghislaine DARD, employée à la commune et mise à disposition du CCAS, est effectif depuis le 25 septembre dernier. L'activité déclinante du CCAS nous a contraints, à proposer une baisse d'heures de travail à Ghislaine qui n'a pas accepté cette proposition. Nous n'avons pas eu d'autre choix que de la licencier.

Je tenais, au nom du conseil municipal, à remercier Ghislaine pour son implication, sa gentillesse et son dévouement auprès des seniors de la commune.

Monsieur Henri CIELISZKA nous a quittés le 1er septembre dernier. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Marie-Thérèse.

Je tenais, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, à faire part de notre affliction à Jules, Agnès, Georgette et Michel.

La vie est parfois très cruelle mais pour faire face à ces épreuves terribles, il reste toutefois l'amitié.

Toute notre amitié, également, à la famille de Françoise et Philippe.

Cet été a été riche en manifestations de tout genre !

Tout a débuté par la réception riche en couleurs de la commission départementale du fleurissement des villes et villages fleuris dont vous découvrirez les photos en page intérieure. A cette occasion la fierté se lisait sur les visages de tous les bénévoles déguisés en cartes à jouer qui ont accueilli la délégation dans la salle socioculturelle transformée, pour l'occasion, en accord avec le thème décliné dans le village « Et si on jouait... ». Ce fut la dernière occasion, pour Amélie SCHEUER, de saluer le travail des employés et bénévoles. En effet, cette commission, faute de moyens, ne se déplacera plus dans les communes de la Nièvre pour accompagner les élus. Pour nous, c'est un immense regret.

Ni les Sermageois, ni nos voisins, ni les touristes ne se sont laissés décontenancer par les deux orages qui sont venus perturber le marché nocturne organisé par la communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN le 9 août dernier. Pas moins de 320 repas ont été distribués par les membres du comité des fêtes, du jamais vu ! Déjà, le désormais référentiel « Jambon à la broche » avait fait le plein !

La ronde des arts a fait une halte, en cette belle soirée du 4 août, dans notre église Saint-Pierre. Outre l'exposition d'Isabelle d'ARGOEUVES, les mélomanes ont été enchantés par la prestation du « DUO FANTASIA » avec la participation de Fanny MARTIN. La soirée s'est clôturée par un magnifique buffet préparé avec soin par une sympathique entente informelle « association Ronde des Arts en Morvan-bénévoles sermageois ».

Les membres actifs de l'association « A Notre Dame de la Salette » n'ont pas démerité non plus !!!

Sous une pluie diluvienne (décidément), les fidèles sont venus quatre à quatre rejoindre la salle socioculturelle, décorée à l'occasion par les organisateurs pour déguster un fameux repas concocté par les bénévoles consciencieux sous la houlette de Monsieur Jean-François BOSCHETTI.

Par ailleurs, des petites mains avaient paré la commune de jolies fleurs aux couleurs de la Sainte Salette.

Je ne voudrais pas conclure ces paragraphes dédiés aux associations, sans remercier toutes les personnes qui, parfois, quotidiennement, soutiennent ces actions, ramassent les légumes dans le jardin communal et contribuent au bien allé de la commune. MERCI.

Félicitations à toutes et à tous pour votre contribution à la vie de notre village !

Bel automne à toutes et à tous !

Compte Rendu Réunion du 22 Septembre 2017

Date de Convocation : 13 Septembre 2017

Présents : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Emmanuel GRIMOND, Olivier BICHON, Nadège ROUSSEAU, Jacqueline TOUSSAINT-MARTINETTI, Régis GRANDJEAN, Jean-Noël BERNARD.

Excusées : Sandrine HAROU

Paule COUPAIN procuration à Olivier BICHON.

Secrétaire de séance : Nadège ROUSSEAU

Natura 2000

Intervention de Camille GUET : Animatrice au Parc Naturel Régional du Morvan, des Sites Natura 2000 « Vallée de la Dragne » et « Sud Morvan » elle a présenté le site Natura 2000, son fonctionnement et précisé l'importance de l'évaluation des incidences au début des projets afin de concilier activités et biodiversité. Elle souligne que ces mesures imposées ne doivent pas être perçues comme une contrainte, que l'objectif est la préservation, la conservation ou la restauration des sites naturels. Elle a également présenté diverses cartes afin de situer les limites de cette zone sur le territoire.

Rapport CLECT

(Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Madame le Maire a donné la définition et précisé le rôle de la CLECT. Elle a indiqué que la CCBLM verse aux communes une attribution de compensation visant à garantir la neutralité budgétaire de l'application du régime de la FPU. La CLECT a été saisie afin d'analyser le transfert des Zones d'Activité Économique ; un rapport a été établi lors de la séance du 5 Septembre 2017. Le conseil municipal a approuvé le contenu et les conclusions de ce rapport.

Rapport sur l'Eau

Un exemplaire du rapport sur le prix et la qualité du service de l'Eau Potable pour l'année 2016 est arrivé en Mairie. Ce rapport est présenté au conseil municipal. Il a été approuvé.

Personnel

Autorisations d'absence : A l'occasion d'événements familiaux le personnel peut bénéficier d'autorisations d'absence. C'est l'autorité territoriale qui fixe la durée selon les événements : mariage ou PACS, décès – obsèques, maladie très grave, naissance, adoption, congé de paternité, garde d'enfant malade. Le conseil municipal décide d'appliquer le projet adopté par le CTP du Centre de Gestion de la Fonction Publique du 18 Décembre 2008.

Licenciement de Madame DARD

Madame le Maire a rappelé que la procédure de licenciement a été engagée suite au refus de l'employée de la modification du nombre d'heures. Le contrat prend fin le 25 septembre 2017.

Demande d'achat partie de chemin

Madame le Maire a donné lecture d'un courrier de Mme MILERS qui sollicite l'achat de la partie de chemin en limite de sa propriété. Ce chemin permet d'accéder à une parcelle qui se trouverait enclavée, le conseil municipal s'est opposé à la vente.

VIE MUNICIPALE

Questions diverses

- Zone de Montagne : Madame le Maire informe le conseil qu'elle a assisté à une réunion organisée par le Parc Naturel Régional du Morvan, suite à une étude de classement de la commune en « zone de montagne ». Elle a expliqué les principes et conditions de classement dans cette zone ainsi que les avantages pour la commune et les agriculteurs.

- Ronde des Arts : Madame le Maire a donné lecture d'un mail reçu qui fait part d'un bilan très positif de cet événement artistique atypique qui s'est déroulé cet été et auquel la commune était associée puisqu'elle a accueilli une exposition et un concert.

- Broyage : La commune de MOULINS ENGLBERT a demandé le tarif qui serait appliqué pour le broyage avec le tracteur et le broyeur qui serait effectué par l'employé municipal mis à disposition. Le prix a été fixé d'après le barème d'entraide agricole, soit 40 € l'heure, le carburant est fourni.

- Courrier de Mme Nicole JHEAN : Madame le Maire a donné lecture d'un courrier de cette personne de CHAUMARD qui souhaite développer une micro-entreprise de petite restauration ponctuelle dans les villages qui ne disposent pas de restaurant ou de café brasserie fonctionnant toute l'année. Elle propose de passer une fois par mois, de septembre à juin, pour préparer un plat à emporter, fabriqué à la cuisine de la salle des fêtes, que les villageois pourraient venir chercher en début de soirée. Le conseil municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 45.

Élection Sénatoriale de la Nièvre

Elu(e) au second tour	Voix
M. Patrice JOLY (SOC)	306
Mme Nadia SOLLOGOUB (DVD)	269

Rappel des résultats du 1^{er} tour

Résultats du 2^d tour

Candidats	Voix	% Exprimés	Elu(e)
Mme Anne EMERY-DUMAS (REM)	213	30,08	Non *
M. Patrice JOLY (SOC)	212	29,94	Non *
M. Daniel BARBIER (REM)	201	28,39	Non *
Mme Nadia SOLLOGOUB (DVD)	199	28,11	Non *
M. Christophe DENIAUX (DVD)	120	16,95	Non *
Mme Blandine DELAPORTE (SOC)	112	15,82	Non *
Mme Nathalie CHARVY (ECO)	60	8,47	Non *
M. Bernard DUBRESSON (COM)	56	7,91	Non *
M. Philippe BERRIER (DIV)	42	5,93	Non *
M. Jacques BAUDHUIN (LR)	23	3,25	Non *
M. Marcel STEPHAN (FN)	18	2,54	Non *
M. André KORNMAN (EXD)	1	0,14	Non *

Candidats	Voix	% Exprimés	Elu(e)
M. Patrice JOLY (SOC)	306	43,59	Oui
Mme Nadia SOLLOGOUB (DVD)	269	38,32	Oui
Mme Anne EMERY-DUMAS (REM)	256	36,47	Non
M. Daniel BARBIER (REM)	207	29,49	Non
Mme Blandine DELAPORTE (SOC)	107	15,24	Non
M. Christophe DENIAUX (DVD)	92	13,11	Non
M. Marcel STEPHAN (FN)	14	1,99	Non
M. Jacques BAUDHUIN (LR)	11	1,57	Non
M. André KORNMAN (EXD)	0	0,00	Non

VIE MUNICIPALE

COMMUNE DE SERMAGES

CANTON DE LUZY

REUNION CCAS du 29 Septembre 2017

Date de Convocation : 18 septembre 2017

Sous la présidence de Dominique STRIESKA, Présidente.

Dominique STRIESKA, Olivier BICHON, Paule COUPAIN, Dominique ALEXANDRE, Françoise CHAUSSARD, Nadine COURAULT, Michel BAUDET, Marie Louise DUPUIS, Amandine RICCI, Régis GRANDJEAN.

Excusées : Nadège ROUSSEAU pouvoir à Dominique STRIESKA

Jacqueline TOUSSAINT-MARTINETTI

Sandrine HAROU.

Brocante

Amandine RICCI, en tant que Trésorière du Comité des Fêtes a présenté le bilan de la journée du 18 Juin 2017, qui fait ressortir :

- un montant de recettes de 634.15 € - un montant de dépenses de 376.92 €.

La location des stands a rapporté la somme de 440.00 €. Un don de 257.23 € du Comité des Fêtes a été fait au profit du CCAS. La journée s'est bien déroulée. Les exposants, répartis sur le parking et la pelouse, ont su exprimer leur satisfaction quant à l'organisation.

Palmarès des maisons fleuries

Paule COUPAIN a donné le compte rendu de la visite effectuée sur la commune, les bons d'achat suivants sont attribués :

Bons 7 Euros : - M. & Mme DESLESTRE Daniel – M. & Mme JARRAUD – M. & Mme CORDIER J. Pierre – M. & Mme COUSSON Bernard – M. & Mme DOUSSOT Alain – Mme BLEROT Isabelle – M. & Mme PERCEAU Claude – M. & Mme KLEIN Michel – M. & Mme BONNET Daniel – Mme BERTRAND Isabelle – M. & Mme BESANCENOT Stéphane – M. & Mme ASTIER Marc – Mme SAULAY Vincente – Mme SAULAY Claude – M. & Mme DOLLE Daniel – M. LEFEVRE Jean – Mme NOVAK Annick – M. & Mme BOUTIN Alexandre –

Bons 12 Euros : M. & Mme DAVID Francis – Mme MORIZOT Marie – Mme BOULIN Denise - M. BROESMA Aad – M. & Mme MARTIN Jean Claude – M. & Mme LAVALETTE Marcel – M. Mme MICHAUD Roger.

Bons 15 Euros : Mme MICHOT Micheline – M. & Mme LEBRUN Gérard – Mme LAVOCAT Ginette – M. & Mme GIRARD Guy – M. & Mme POLLE Cyrille.

Jeu de l'été

14 participants, un tirage au sort a été fait, les gagnants sont :

1° Lot : Féline HERVET (valeur 50 €) 2° Lot : Fanny COURTHAUDON (valeur 30 €)

3° Lot : Malaury MARLOT (valeur 20 €)

Attribution d'un bon d'achat

Attribution d'un bon d'achat FNAC de 30,00 € à l'élève qui est entré en 6° au Collège de MOULINS ENGILBERT.

Vente du véhicule

Le véhicule du CCAS sera mis en vente selon l'estimation du garagiste de 1 000 € (73 000 km). Dans un souci d'égalité, les personnes de la commune intéressées (qui payent une taxe d'habitation) par l'achat sont priées de se faire connaître en mairie jusqu'au 30 Octobre 2017 à 18 heures. Pour l'attribution, un tirage au sort sera effectué le 31 OCTOBRE 2017 à 19 Heures en mairie, en présence de tous les acquéreurs intéressés.

Brocante 2018

Cette manifestation sera reconduite, le 17 JUIN 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question diverse soulevée, la séance a été levée à 22 heures.



communiqué de presse

DES PERMANENCES « NATURA 2000 » DANS LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A LUZY

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 de la Vallée de la Dragne et du Sud Morvan, Camille GUET, chargée de Mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Morvan, reprend les permanences à Luzy comme le faisait auparavant Nicolas LESIEUR-MAQUIN.

Ces permanences se tiennent dans **les locaux de la communauté de communes Bazois-Loire-Morvan**, 3 avenue Hoche, à **Luzy** et ont lieu **tous les mercredis de 9h30 à 16h30**.

Cette présence sur le territoire a pour but de simplifier les rencontres avec les usagers des sites Natura 2000, afin de répondre plus facilement aux questions et de permettre un accompagnement dans les différentes démarches liées à Natura 2000 (évaluations d'incidences, contrats Natura 2000...).

L'animatrice est bien évidemment disponible sur rendez-vous également les autres jours de la semaine !

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :

Camille GUET - camille.guet@parcdumorvan.org
Tél. : 03 86 78 79 36 à la Maison du Parc à Saint-Brisson
Tél. : 03 86 30 26 86 à la Communauté de communes à Luzy

N'hésitez pas également à visiter le site internet des sites Natura 2000 du Morvan : <http://biodiversitedumorvan.n2000.fr/>

Vivre dans le Parc du Morvan en 2035



Peu soucieux des limites administratives répondant à d'autres préoccupations, le territoire d'un Parc naturel régional correspond à l'espace dans lequel « les gens se reconnaissent » par leur culture, la nature des sols sur lesquels ils vivent, les productions qu'ils en tirent, les handicaps, comme les atouts spécifiques à leur environnement.

L'année 2017 a vu le départ de trois années de travail pour le renouvellement du classement du Parc naturel régional du Morvan. Tout en continuant le travail quotidien, les élus et les techniciens se sont réunis pour s'exprimer sur ce qu'a fait le Parc depuis 2007, début de la dernière charte, et sur les enjeux des quinze prochaines années. Ce sont plus de 400 personnes qui se sont exprimées lors des Grands Cafés du Parc organisés sur tout le territoire pour recueillir la parole des habitants, des commissions thématiques et lors de toutes les nombreuses autres réunions ainsi qu'à l'aide un questionnaire. À travers neuf thématiques, les sujets récurrents du Morvan ont été abordés pour comprendre et construire le Morvan 2035 :

- Vivre ensemble durablement en Morvan
- Paysages, usages et pratiques
- Le modèle économique du Parc
- Ressources culturelles et accès à la culture
- Transition sociale, économique et environnementale
- Territoire, attractivité et tourisme
- Services et mobilité
- Les instances du Parc
- Les nouvelles formes de ruralité.

Le Parc du Morvan est une institution reconnue car il permet, et cela depuis sa création, d'être le lien entre tous les habitants. C'est en effet la seule institution publique représentative du territoire et, à ce titre, il en assure la cohésion territoriale.

À partir de ce constat, beaucoup ont parlé dans les réunions du vivre-ensemble à améliorer constamment en développant, par exemple, des lieux d'échange, des lieux de vente des produits locaux, en conciliant tradition et culture avec une ouverture plus large vers l'extérieur.

Les enjeux du territoire

Grâce aux Grands Cafés du Parc et aux très nombreux et fructueux échanges, sont apparus toute une série d'enjeux qui ne préfigurent pas le contenu de la future charte mais traduisent l'expression, les attentes de tous, habitants, élus, partenaires techniques et administratifs, socioprofessionnels.

- La gestion et la préservation des patrimoines naturels et culturels (trame verte et bleue, continuité écologique, biodiversité ordinaire et extraordinaire, patrimoine bâti, immatériel, lien entre patrimoine, paysage, éducation et culture...).
- L'harmonie et l'attractivité des paysages, par des pratiques conciliant patrimoine, attractivité et développement économique : une sylviculture différente, diversifiée, sans coupes à blanc, la lutte contre l'enfrichement et l'intensification agricole, le maintien d'un bocage dense et diversifié, des prairies extensives, un habitat intégré, des villages et hameaux de qualité.
- L'adaptation au changement climatique.
- Le tourisme, une activité majeure (promotion de la destination, renforcement et amélioration de l'offre, écotourisme-tourisme durable, pôle de nature, qualité de l'accueil, signalétique unique et cohérente, mutualisation...), économie résidentielle et résidences de qualité.
- La mutation de l'agriculture (agriculture humainement harmonieuse, écologiquement durable, diversification, installation-transmission, agrotourisme, agroécologie, circuits courts, maintien des outils de transformation locaux, produits labellisés, sapins de Noël, ...).
- Une filière bois collective, dynamique et locale.

Vivre dans le Parc du Morvan en 2035

- La transition énergétique (autonomie, énergies renouvelables, rénovation massive des bâtiments, formation des entreprises, éducation et anticipation au changement...).
- Des services maintenus et renforcés (très haut débit, mobilité partagée, artisanat de proximité, accès aux soins, à l'école, bornes électriques pour véhicules...).
- L'appropriation du territoire et du Parc par ses habitants (communication du Parc, éducation populaire au territoire, offre territoriale, notamment culturelle et associative, les produits Morvan, Maison du Parc, Écomusée...).
- Le vivre-ensemble (lien social, tissu associatif à accompagner, culture...).
- La notoriété du Morvan (en région comme ailleurs pour touristes, nouvelles populations...).

Et maintenant ?

Huit défis à relever pour qu'en 2035, dans le Morvan, « une autre vie se réinvente » !

Tout d'abord le défi de la démographie. Malgré un apport de nouveaux habitants, constant depuis 20 ans, la population du Morvan stagne... et vieillit. Dans ce contexte, le territoire n'est pas identique du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Le centre du Morvan souffre ; il est moins dynamique sur le plan de la démographie. Problèmes d'emploi, d'accès, de haut débit, de services moins nombreux... ?

Ensuite, le défi de l'économie avec une agriculture moins « mondialisée », aux productions à forte valeur ajoutée, humainement harmonieuse, écologiquement durable...

Une forêt multifonctionnelle, diversifiée, irrégulière, source de services rendus, anticipant le changement climatique, avec des forêts publiques exemplaires et une valorisation artisanale locale, organisée.

Le Morvan, une destination touristique encore plus reconnue, avec des entreprises créatrices d'emplois et de richesses, qui montent en gamme, qui travaillent ensemble.

Une économie résidentielle confortée par des services au public présents, et pas seulement dans les villes périphériques, pour une ruralité heureuse.

Le défi de l'attractivité pour « garder » la population locale, notamment les jeunes, accueillir durablement de nouvelles populations, de nouveaux touristes...

Le défi de la singularité d'être un Parc naturel régional pour revendiquer sa différence, la montagne.

Le défi de l'isolement pour rompre un éventuel sentiment de relégation pour connecter le territoire (numérique, téléphonie mobile), pour développer les modalités, pour resserrer les liens sociaux, ...

Le défi du changement climatique, dans un territoire où cela va plus vite et plus fort qu'ailleurs, pour maintenir la ressource en eau et accompagner les agriculteurs, les forestiers...

Le défi de l'unité, de la culture, du « vivre-ensemble », de la participation citoyenne, d'une ruralité démographiquement équilibrée, vivante et solidaire.

Tous ces défis ne relèvent pas de la responsabilité directe du Parc au regard de ses compétences, mais impliquent l'ensemble des acteurs publics (et privés) du territoire, l'État, sous l'égide d'un Parc rassembleur, fédérateur.



INFOS DIVERSES



LE TRANSPORT A LA DEMANDE « ALLO MOULINS-ENGILBERT »

SON FONCTIONNEMENT :

Secteur(s)	Destination Communes desservies	Moulins-Engilbert <i>pour un séjour entre 8h00 et 12h00</i>		Nevers ⁽¹⁾ en TAD jusqu'à Tamnay-en-Bazois (Bourg) puis correspondance avec la Ligne 1 Nevers/Château-Chinon				Decize ⁽²⁾ en TAD jusqu'à Moulins-Engilbert (secteurs 1 et 2) ou Vandenesse (secteur 3) puis correspondance avec la ligne 37 Châtillon-en-Bazois/Decize <i>pour un séjour entre 14h30 et 17h15</i>
		Ma	Sa	L et JRS ^(A)	Me ^(B)	Je ^(B)	Ve ^(B)	Me
1	Onlay Villapourçon	X	X		X	X	X	X
		X	X		X	X	X	X
2	Maux Sermages Limanton	X	X		X	X	X	X
		X	X		X	X	X	X
		X	X		X	X	X	X
3	Isenay	X	X		X	X	X	X
	Montaron	X	X		X	X	X	X
	Vandenesse	X	X		X	X	X	X
	Préporché	X	X		X	X	X	X
	St Honoré les Bains	X	X		X	X	X	X
	Moulins-Engilbert	X ^(H)	X ^(H)		X	X	X	X
	Moulins-Engilbert (Gare Routière) Sémelay			X				

(H) Desserte des hameaux de Moulins-Engilbert uniquement

(1) Destination Nevers

(A) - pour correspondance avec la L1 à **6 h 16** les lundis et jours de rentrée scolaire (JRS), depuis Moulins-Engilbert (Gare routière)

(B) - pour correspondance avec la L1 à **8 h 16** les Me, Je et Ve pour une arrivée à Nevers à 9 h 30.

Le retour se fait depuis Nevers :

- Les Me, Je et **Ve en période de vacances scolaires** : à 17 h 10 (L1) pour une arrivée à Tamnay-en-Bazois (Bourg) à 18 h 13, puis TAD
- Les **Ve en période scolaire** : à 18 h 20 (L1) pour une arrivée à Tamnay-en-Bazois (Bourg) à 19 h 23, puis TAD.

(2) Destination Decize

Secteurs 1 et 2 : pour correspondance avec la L37 (Châtillon-en-Bazois/Decize) à **13 h 30 à Moulins Engilbert**.

Le retour s'effectue ainsi : L37 à 17 h 15 (Decize jusqu'à Moulins Engilbert) puis TAD depuis Moulins Engilbert (vers 18 h 20).

Secteur 3 : pour correspondance avec la L37 (Châtillon-en-Bazois/Decize) à **13 h 45 à Vandenesse**.

Le retour s'effectue ainsi : L37 à 17 h 15 (Decize jusqu'à Vandenesse) puis TAD depuis Vandenesse (vers 18 h 06).

⚠ Les horaires des lignes (L1 et L37) peuvent être modifiés en cours d'année. Les TAD s'adapteront aux nouveaux horaires.

COMMENT L'UTILISER :

Ce service à la demande fonctionne **uniquement sur réservation** selon une fréquence différente en fonction des communes desservies

Pour réserver votre voyage, vous devez impérativement appeler le Syndicat Intercommunal de Transport et de Gestion (SITG) du Collège de Moulins-Engilbert afin de l'informer de votre intention ferme d'utiliser le service, la veille du jour de fonctionnement choisi, entre **11 h 00 à 12 h 00**.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

❖ Comment ça marche ?

La plupart du temps, le service a pour mission d'assurer une liaison entre les communes environnantes et le chef-lieu de canton.

Une réservation préalable par téléphone et aux heures et dates prévues (voir infra) est nécessaire auprès de l'organisateur local.

Ce service ne fonctionne pas si aucune réservation n'est faite. Il est mis en place à partir d'une seule demande.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous dépose à un point fixe défini. Le retour à votre domicile s'effectue dans les mêmes conditions. Vous avez ainsi le temps de faire vos courses, aller chez le médecin... en toute tranquillité.

❖ Pour qui ?

Toute personne résidant, même ponctuellement, sur le périmètre de desserte du service peut en bénéficier.

❖ Combien ça coûte ?

L'utilisateur s'acquitte d'une somme de 3 € par trajet et par personne, soit 6 € pour un déplacement aller-retour.

INFOS DIVERSES



Centre Social
DE MOULINS
ENGLIBERT



Mise en relation



Accueil, information,
orientation



Accompagnement
aux démarches
administratives



Aide à l'utilisation
des services et des
outils numériques



VOTRE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison
de services
au public

Pour que mon déplacement
soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon mot de passe à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon avis d'imposition de l'année N-2 (Ex : 2014 pour 2016 ; 2015 pour 2017)

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LES DOSSIERS MSA

- Santé/Famille/Retraite/Service Social
- Mon n° Sécurité Sociale
- Mon mot de passe

POUR LE DOSSIER RSI

- Mon n° de Sécurité Sociale

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité



SERVICES



FAMILLE

Information sur les prestations et services selon votre situation familiale.



SOCIAL/SANTE

Orientation vers une assistante sociale, démarches CAF, MSA, CPAM, RSI, CARSAT.



RETRAITE

Information sur la constitution d'un dossier de retraite.



EMPLOI

Mise en ligne de CV, inscription et actualisation, consultation d'offres, accès à l'espace perso et aux services à distance



LOGEMENT & ENERGIE

Orientation vers les spécialistes.



SE DEPLACER

Accueil, information et orientation.



ACCES AU DROIT

Orientation vers les points d'accès au droit.



AUTRE

A Notre Dame de La Salette

Les préparatifs de la journée de pèlerinage s'organisent de façon plus spontanée, chacun à son poste pour la préparation de l'église, la décoration du bourg, la salle socioculturelle et la cuisine. Cette année nous avons bénéficié d'une aide très appréciable pour la composition du menu, la préparation du dessert, les cuissons et la présentation des assiettes. Le chef Jean François Boschetti, Président des Toques Nivernaises, nous a fait cadeau de sa prestation. Ses conseils nous ont permis de faire des économies sur les achats et son repas a été plébiscité par les 90 convives.



Le samedi après-midi tout semblait aller pour le mieux. Nous étions déjà dans une ambiance de fête, malheureusement le ciel n'était pas très engageant le dimanche matin. Beaucoup de pèlerins ont renoncé à faire le parcours depuis Moulins Engilbert, seuls quelques randonneurs bien équipés ont rejoint à pied l'église de Sermages avant la pluie.



Cette année le groupe qui anime l'aumônerie à la maison de retraite avait proposé aux résidents qui le souhaitent de venir passer la journée à Sermages. C'est ainsi que vingt personnes ont pu participer au pèlerinage, encadrées par une quinzaine de bénévoles qui les ont pris en charge pour le transport, la surveillance.... Beaucoup avaient connus le pèlerinage de Sermages mais ne pouvaient plus se déplacer et c'étaient pour elles un rendez-vous inespéré. Il est possible de venir à la messe de

Sermages en fauteuil roulant, l'église est accessible et il est facile de réserver un espace pour les fauteuils.

La messe a rassemblé les fidèles de notre secteur paroissial ou des paroisses voisines, mais aussi des curistes de Saint Honoré Les Bains qui ont découvert notre commune, son église et son histoire. Quelques personnes sont restées après le Chapelet pour suivre la visite guidée et avoir des explications sur l'apparition de Notre Dame dans les Alpagnes du village de La Salette. Beaucoup connaissent déjà cette apparition moins médiatisée et plus ancienne que Lourdes ou Fatima, mais posent la question : pourquoi fêter La Salette à Sermages ?

La pluie a perturbé le déroulement de la journée, particulièrement l'après-midi mais elle n'a pas entamé le moral des pèlerins. Tout le monde est reparti ravi de cette journée à Sermages et même si la salle socioculturelle n'était pas chauffée, il y avait de l'émotion et de la joie dans les cœurs. Les résidents de la maison de retraite sont très heureux d'avoir passé cette journée ; ils en ont reparlé, nous l'on fait savoir et sont prêts pour une nouvelle sortie.



En 2018, le 19 septembre est un mercredi, nous avons décidé de le fêter le dimanche 23 septembre. L'invitation est donc lancée pour l'année prochaine sous le soleil !

Vie Communale

RONDE DES ARTS

3 733 visiteurs ont été dénombrés entre le 2 et le 6 août dans les églises de l'ancienne communauté de communes « élargie ». Dix communes et sept associations se sont regroupées, sous la houlette de Monique DERANGERE, présidente de l'association « La Ronde Arts du Morvan » pour mettre en valeur des artistes locaux ou venus de beaucoup plus loin (même de Chine) !

Cet évènement devenu incontournable a généré plus de 8 000 € de vente d'œuvres d'art. Un record ! A l'église Saint-Pierre, c'est l'artiste Isabelle d'Argoeuves que nous avons eu le plaisir de recevoir. Merci à l'association SMS qui a financé l'éclairage des sculptures de notre artiste. Merci à tous les bénévoles et conseillers qui se sont relayés pour tenir les permanences.



CONCERT « DUO FANTASIA »

Nous avons eu un instant d'inquiétude lorsque nous avons vu le nombre de spectateurs affluer, ce vendredi 4 août à l'église Saint-Pierre... Où vont-ils tous s'asseoir?... Près de 180 mélomanes ont assisté au concert majestueux du DUO FANTASIA, accompagné de Fanny MARTIN lauréate de l'émission « Les Prodiges 2015 ». Si nous étions présomptueux, nous aurions pu relater que les murs avaient tremblé sous les tonnerres d'applaudissements ! Quelle émotion !

Merci à Monique DERANGERE et à l'association « La Ronde des Arts en Morvan » d'avoir choisi Sermages pour l'un des deux concerts.

A l'issue de la représentation, nombre de visiteurs ont été étonnés de découvrir un fabuleux buffet aux couleurs chatoyantes élaboré par les membres de l'association et des bénévoles sermageoises.

A cette occasion, Guy MONTARON, président de l'association « A Notre Dame de la Salette de Sermages » a pu renseigner les personnes intéressées par la particularité de l'église Saint-Pierre.

Merci à Monsieur et Madame ASTIER pour nous avoir permis d'utiliser leur pré afin de pouvoir garer, dans de bonnes conditions, tous les véhicules des visiteurs.

Merci à nos petites mains fidèles et en particulier à Fanny et Chantal.



RECOLTE DES LEGUMES

Les conditions climatiques ont été favorables à la récolte de nombreux kilogrammes de courgettes, haricots verts, carottes, tomates et autres pommes de terre, poireaux...

Jean-François BOSCHETTI et ses Toques Nivernaises, les membres du CCAS devront rivaliser d'imagination pour préparer de savoureuses soupes.

Merci à Madeleine, Guy et Anne-Marie qui ont suivi de près la croissance des légumes qui serviront à réaliser de délicieuses soupes et confitures à l'occasion du Téléthon !

Rendez-vous le samedi 9 décembre sur le parking du champ de foire de Moulins-Engilbert !

Recherchons pots de confiture format « bonne maman ». Merci d'avance.



Vie Communale

TRAVAUX ECLAIRAGE A L'EGLISE

Le 9 août au petit matin, à l'heure du laitier, l'entreprise de Jean-Luc DREWNIK, électricien, secondée par l'entreprise de Thierry MARCEAU, couvreur, se sont attelées à changer les projecteurs des mats éclairant l'église. Il a fallu l'expérience de l'un et le matériel de l'autre pour arriver à atteindre la hauteur nécessaire des mats.

Des projecteurs LED ont été installés. Ils sont de basse consommation, n'émettent ni ultraviolets ni infrarouges et ils ont une durée de vie beaucoup plus grande que le système d'éclairage traditionnel.

Merci à M et Mme Denis SERRURIER qui ont participé financièrement à cet aménagement.

Merci à Guy MONTARON pour la photographie de l'église joliment éclairée !



Photo Guy MONTARON



ECLAIRAGE DES ABORDS DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

L'ex-communauté de communes du Sud Morvan devant clôturer son contrat de territoire au 31 décembre 2017, a fait bénéficier à la commune de Sermages d'une aide exceptionnelle pour l'éclairage du parking, de l'allée entre le parking et la salle ainsi que l'arrière de la salle (côté traiteur).

Ainsi, des spots « dernière génération », peu énergivores, ont été installés par l'entreprise de Jean-Luc DREWNIK, électricien à Saint-Honoré les Bains.

Dès leur installation, les usagers de la salle ont fortement apprécié ces luminaires et leur éclairage.

PASSAGE D'ECHASSIERS SUR LA COMMUNE

Quel est donc ce tohu-bohu bien inhabituel dans la campagne sermageoise en ce matin du 26 août dernier ? Un nuage de volatiles apparaît, comme par enchantement, au-dessus d'un troupeau de vaches interloquées ! Mais qu'est-ce donc ? Muni d'un téléphone portable en guise d'appareil photo, nous voilà prêts à approcher ce phénomène curieux. Nous en avons compté 88... 88 cigognes qui avaient décidé de faire halte près de la carrière et qui se sont prêtées, bien docilement, à une séance photo. Parées de leurs habits noirs et blancs, nous avons effectivement, bien cru assister à un défilé de mode tellement ces majestueux échassiers, d'un mètre de haut, étaient élégants !

D'où venaient-ils, où allaient-ils ? Mystère ...



Spécial

RENTREE



Le 4 septembre, je suis rentré en 6^{ème}. M. BOULIN est mon directeur. J'ai dix professeurs. J'apprends l'anglais et je fais partie des cadets de la sécurité civile (gestes de premiers secours).

Hugo MARTIN

Bonjour je m'appelle Lucie enfin tout le monde m'appelle Lulu.... J'ai 3 ans et je viens de faire ma rentrée en maternelle à l'école de Moulins Engilbert. Dans ma classe, il y a 21 enfants et j'ai 2 maîtresses mais moi ce que je préfère, c'est la cantine....

Lucie GRIMOND



Bonjour, je m'appelle Lola CLAËS, j'ai presque 3 ans. J'ai fait ma première rentrée des classes en maternelle à Moulins Engilbert, J'avais tellement entendu parler de l'école que j'étais très excitée ! J'ai mis mon joli sac rose avec des paillettes, mes chaussures toutes neuves et c'est ainsi que le lundi 4 septembre 2017, comme des milliers d'autres écoliers, j'ai foulé pour la première fois les sentiers de l'école. Je n'ai pas eu peur du tout, je n'ai même pas pleuré. J'avais quand même pris ma tétine et mon doudou au cas où ! En plus, c'était génial car j'ai retrouvé plein de copains de la crèche. J'ai fait un bisou à mon papa et ma maman qui m'ont accompagnée pour ce jour spécial, puis je suis partie avec les copains sans même me retourner ! J'ai fait la connaissance de mes 2 maîtresses qui sont très gentilles ; en plus à la cantine, c'est trop bon ! Je suis toujours aussi contente d'y aller, j'aime bien l'école.

Cette année, je suis passée en seconde au lycée d'enseignement général technologique agricole du Morvan à CHATEAU-CHINON(LEGTA). Je suis en section de services aux personnes et aux territoires et ça me plaît, et en plus les profs sont sympas ! Nous sommes 13 élèves et j'y ai retrouvé 4 camarades de Moulins-Engilbert. Il y a deux garçons et nous souhaitons tous passer le C.A.P. petite enfance en même temps que le BAC PRO.

Claire MARTIN



Salut c'est moi Baptiste. Cette année, je suis au Lycée des Métiers à Château-Chinon où je suis en seconde CAP Ébénisterie.

Je trouve le lycée vraiment super, les profs sont trop cools, et j'adore surtout la section bois. Travailler le bois de mes mains pour en faire un meuble est quelque chose dont je rêve depuis que j'ai vu l'exposition à Sermages de 3 gars qui ont justement fait leurs études au lycée. J'ai hâte de faire la même chose qu'eux.

Peut-être qu'un jour je vous fabriquerai un meuble !! LOL...

Baptiste HAROU

FLEURISSEMENT

La commission fleurissement

Nous nous étions parés de nos plus beaux atours pour recevoir les membres de la commission des villes et villages fleuris de la Nièvre, pour cette ultime visite de notre charmant petit village comme ses membres conviennent de le nommer. Chaque année, nous nous motivons dès le printemps pour rivaliser d'originalité pour les recevoir. Hélas, le conseil départemental n'aura plus les crédits nécessaires pour permettre la survie de la commission.

Alors, nous avons décidé de leur rendre hommage en les accueillant « en grande pompe ». Outre la présentation du fleurissement de la commune décliné autour du thème « Et si on jouait... » et ses treize stations fleuries, nous leur avons montré les divers aménagements réalisés, le jardin communal et la salle complètement transformée en ... salle de jeux. Point de machines à sous ou de bandits manchots, uniquement de jolis dominos, un superbe jeu d'échecs, un jeu de cochon qui rit conservé intact avec sa boîte, le jeu mikado et autres souvenirs d'enfance. La commission a été subjuguée lorsque tous les bénévoles qui ont conçu les jeux se sont présentés déguisés en cartes à jouer.



Photo Alain CORBIN



Photo Alain CORBIN



Photo Paule RANTY

Le cochon qui rit ... qui pleure ...

Sermages a une nouvelle fois été victime d'un vol. Le cochon bleu, représentant une des figurines du jeu « le cochon qui rit », a été volé dans son parterre.

Ce n'est malheureusement pas le premier vol dont est victime la commune. Un casimir, un bœuf, une poule, et tant d'autres figurines ont été dérobées les dernières années. Un acte de malveillance qui touche aussi bien la commune et les Sermageois, mais aussi les nombreux bénévoles qui ont travaillé pendant des mois à confectionner tous les décors.

Si vous avez des informations ou si vous le voyez, merci de prévenir la mairie.



TRAVAUX COMMUNAUX

- Divers travaux ont été réalisés chez les clients du CCAS,
- Il a fallu désherber, tondre, lutter contre les mauvaises herbes et tailler les haies,
- Le broyage automnal a débuté,
- Le passage de la commission départementale a nécessité un entretien tout particulier, pour donner une belle image de notre commune.

Sermages en fête

Jambon à la broche : Le 1er juillet 2017

Cette année, avec Mme la pluie, le 1er juillet fut une journée de fête à Sermages avec le traditionnel « Jambon à la broche » organisé par le comité des fêtes. Les nombreux convives ont pu se régaler des jambons préparés par Bernard et Claude dans une ambiance des plus chaleureuse et le tout animé par un musicien génial : « Emmanuel MOQUET » qui, accompagné de son fiston et de leur accordéon, sont allés à toutes les tables jouer l'air demandé. Les convives entonnaient les paroles dans une ambiance de folie. Tout le monde s'est réjoui de cette soirée qui s'est terminée tôt le matin avec des musiques des années 80. Sans parler du mémorable quart d'heure de folie sermageois qui a clôturé la fête.

Merci à tous de votre présence et à l'année prochaine.

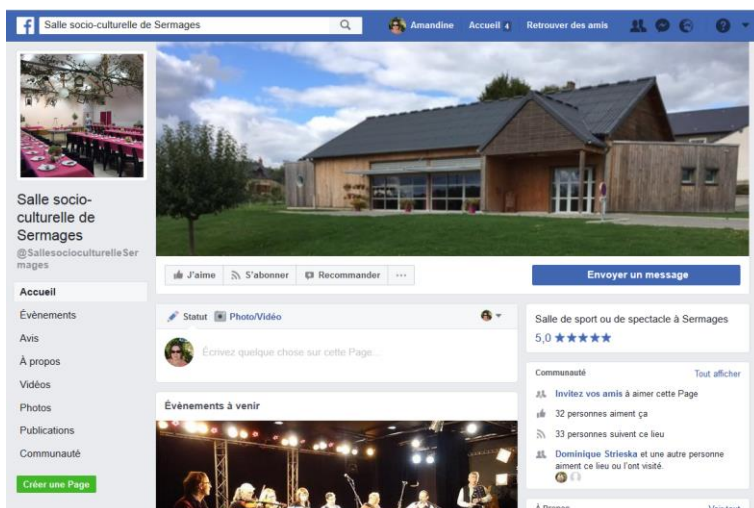


Merci à la nouvelle génération de bénévoles qui a été d'une grande aide !

Rifles : Le 24 septembre 2017

Pour la première fois de l'année, le soleil avait répondu présent à une manifestation du Comité des Fêtes. Même si ils étaient moins nombreux qu'à l'accoutumée cela n'empêcha pas les amateurs de rifles de venir tenter leur chance. La valeur des lots choisis expliquant cela. La journée se déroula dans une bonne ambiance avec une bonne dose d'humour tout en gardant son sérieux lors des lots plus importants. Certains lots ont même fait la joie des membres du comité. Jocelyne pourra apprécier sa nouvelle télévision, tandis qu'Alain découvrira les bienfaits du ménage en passant l'aspirateur (joli tableau en perspective).

Sermages surfe sur le net



La salle socioculturelle a désormais une page Facebook !!!

Sur cette page, vous retrouverez des photos et des informations sur la salle, mais également diverses informations qui peuvent vous intéresser sur ce qui se passe dans le coin.

Alors n'hésitez pas, venez aimer la page Facebook ! Et surtout partager !!

Voici le lien : <https://www.facebook.com/SallesocioculturelleSermages/>

Marché Nocturne

Pour notre dernier marché nocturne, le 9 août dernier, un ciel menaçant, l'orage qui gronde, une pluie battante.

Quinze courageux exposants sont venus braver le mauvais temps et ont pu satisfaire les fidèles habitués et les nouveaux convives qui avaient répondu présents à cette soirée sermagoise.

Environ 320 personnes ont pu apprécier les moules-frites préparées par l'équipe dynamique du comité des fêtes. La buvette, n'étant pas en reste, a tourné à plein régime.

Cette soirée fut animée par les musiciens de l'association Sud Morvan en Scènes qui ont joué des airs de danses morvandelles.



Cookies aux tomates séchées

Pour l'apéro ou pour manger sur le pouce !



Ingrédients et quantités

80 g de farine
30 g de parmesan râpé
1/2 sachet de levure
1 càc de bicarbonate de soude
1 pincée de sel
1 œuf
40 g de beurre doux
1 càc d'herbes de Provence
1 càc d'ail semoule
40 g de tomates séchées
1 càc d'huile d'olive (sauf si les tomates sont déjà à l'huile)
De 1 à 2 € par personne

Autres ingrédients : [biscuit](#), [cookies](#), [herbes de Provence](#), [parmesan](#), [tomates](#), [tomates séchées](#)

Étape 1

Préchauffer le four à 210°C (Th. 7).

Mettre la farine, le parmesan, la levure, le bicarbonate et le sel dans un saladier, bien mélanger.

Étape 2

Ajouter l'œuf puis le beurre fondu et mélanger à la fourchette ou du bout des doigts.

Étape 3

Ajouter les épices et les tomates séchées coupées en petits morceaux (et la cuillère à soupe d'huile si besoin).

Bien mélanger.

Étape 4

Disposer des petites boules de pâte sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.

Étape 5

Mettre au four 10 minutes.

Cake d'Halloween au potiron

Préparation

- Dans un récipient, mélanger le beurre ramolli ou fondu et le sucre, puis les œufs, la vanille et la purée de potiron.
- Dans un autre récipient, mélanger la farine, la levure, les épices, le sel. Ajouter au premier mélange, incorporer les raisins secs et les noix.
- Ajouter le tout au 1er mélange. Remuer.
- Cuire au four dans un moule à cake graissé pendant 15 min à 25 à 30 minutes à environ 190°C.



Pour 8 personnes

- 0.75 tasse de beurre
- 1 tasse de sucre roux
- 2 œufs
- 1 tasse de purée de potiron (cuisson : eau + lait environ 15-20 minutes)
- 2 tasses de farine
- 1 tasse de raisins secs
- 1 tasse de noix concassées
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 1 sachet de levure
- 1 cuillère à café de cannelle
- 0.5 cuillère de muscade
- 1 pincée de sel

Référence : une tasse = 10 cl

Agenda des Manifestations



VANDENESSE : Le 26 Octobre à 20 H 30
Contes givrés : « Titou » Chronique de la lâcheté Masculine ordinaire

Thierry Jallet, dit Titou conte, raconte, écrit, enjolive de quelques ponctuations à la guitare et nous donne le tournis avec un délire verbal lâché à la mitraille.



SERMAGES : Le 28 Octobre à 20 H 30
L'association A NOTRE DAME DE LA SALETTE avec le groupe BALIVERNE vous proposent un bal trad
Entrée 6 €, gratuit jusqu'à 16 ans. Buvette
Le 29 octobre à 15 H 30 Musiques d'ici et d'ailleurs
Entrée libre - participation au chapeau - Buvette



PANNECOT : Le 29 Octobre inscriptions à partir de 9 h00 (2 €)
Départ à 10 H 00 salle des fêtes

1 parcours de 5 kms environ, adapté aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite

1 parcours de 15 kms à pieds ou à vélo
Retour à la salle avec pique-nique tiré du sac.



VILLAPOURCON : Le 5 Novembre à 18 H 00

Salle des fêtes : THEATRE DE L'ACCALMIE

« Histoire deux » - la comédie du couple



SERMAGES : Le 11 Novembre

Cérémonie de commémoration du 11 Novembre.

Moulins-Engilbert, Maux, Sermages



SERMAGES : Le 25 Novembre à 20 H 30 organisée par S.M.S.

VEILLEE MUSICALE à la salle socioculturelle

- Ouverture : les incognitos
- Concert : Pascal COULON à la harpe diatonique
- Bal trad

Entrée : Adultes : 8 €, gratuit jusqu'à 12 ans



SERMAGES : Le 17 Décembre

Noël des enfants et des aînés de la commune avec la projection d'un film.
Après la distribution des cadeaux, un goûter vous sera offert par le comité des fêtes.



Joies



Peines



Annonces



Décès de Mr Henri CIELISZKA le 1^{er} septembre 2017 dans sa 87^{ème} année.
La municipalité présente toutes ses condoléances à la famille.



Angélique et Sylvain sont heureux de vous annoncer la naissance de Luciano Orsu Serge POIRIER CHIAPPETTA le 22 Août 2017 à AUTUN (71).
La municipalité souhaite la bienvenue au nouveau petit Sermageois.



Le sermageois est actuellement distribué dans vos boîtes aux lettres, une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie.



A VENDRE : Les Guigneards
Grange-remise 69 m2
Sur cour 800 m2 l'ensemble réf. Cadastre ZK7
Tél : 06.87.84.73.45



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretien extérieur, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Chénini :

A partir de novembre 2017, vous aurez la possibilité, une fois par mois, de venir chercher un plat cuisiné par Nicole JHEAN à la salle socioculturelle.
Les dates et les tarifs seront affichés sur la porte de la bibliothèque.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints
Pour le don anonyme de 288 € au CCAS
Pour les dons occasionnels de DVD, livres et revues pour la bibliothèque.
La municipalité remercie M. et Mme SERRURIER Denis pour leur don.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses aux normes de la collecte, disponibles en mairie.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2							■	
3				■				
4				■		■		
5								
6				■				
7			■		■			■
8								

Horizontalement :

- 1 – Qui erre çà et là.
- 2 – Annonce un nouveau paragraphe.
- 3 – Produit Intérieur Brut. Dévidoir.
- 4 – Siège à Genève. Coutume.
- 5 – Qui a subi une nouvelle intervention chirurgicale.
- 6 – Rivière d'Europe centrale. Société.
- 7 – Béatifié. Note.
- 8 – Considéré comme semblable.

Verticalement :

- A – Dispersa.
- B – Nourritures.
- C – Guitare préférée des rockeurs.
- D – Révolution. Paresseux.
- E – Niaises.
- F – Organisation clandestine. Jeu de cartes.
- G – Enfantin.
- H – Gazole.

Blague :

Dans une maison de retraite, à 2 heures du matin, un vieil homme cri :

- « Kalachnikov ! Mitraillette ! Fusil à pompe ! »

Une infirmière va le voir dans sa chambre et lui dit :

- « Arrêtez de crier ! Vous réveillez tout le monde. »

Puis elle regarde le lit et s'exclame !

- « Oh non vous avez encore pissé dans votre lit !

Plutôt que crier, vous auriez pu demander le pistolet ! »

Et là, le vieux s'écrie :

- « Pistolet, voilà c'est ça le mot que je cherchais ! »

On ne dit pas....., on dit....

On ne dit pas javelliser, mais j'ai lu !

On ne dit pas acide aminé, mais l'ecstasy du chat !

On ne dit pas le processus de paix est enclenché, mais je vais lâcher une caisse !

On ne dit pas c'est l'Amazone, mais c'est là que j'habite !

8	4	1	2	6	9	3	7	5
2	6	7	4	5	3	8	1	9
5	3	9	7	8	1	4	6	2
3	9	2	5	7	6	1	8	4
1	8	6	3	4	2	9	5	7
7	5	4	1	9	8	2	3	6
4	1	5	8	2	7	6	9	3
6	7	8	9	3	4	5	2	1
9	2	3	6	1	5	7	4	8

	6	1		4				
			9			7		
		9			2			8
		8						9
1	9		3		5			
							5	7
		4		8		1		
						2		5
5				1	3			

Citation :

L'amour, c'est comme les cartes :

Si tu n'as pas de partenaire, il te faut une bonne main !

Pierre DESPROGES

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	F	A	R	I	B	O	L	E
2	A	N	O	N	Y	M	A	T
3	N	O	Y	E	Z	■	I	R
4	F	R	A	C	A	S	S	E
5	A	M	■	O	N	U	■	N
6	R	A	O	U	T	■	A	N
7	O	L	■	T	I	E	D	E
8	N	E	■	E	N	S	O	R

Solutions
du n°113